

---

États financiers de

**CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND**

---

30 juin 2019

(non audité)

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **Caldwell Investment Management Ltd.** en sa qualité de fiduciaire de la fiducie. Le fiduciaire de la fiducie est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

Le fiduciaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du fiduciaire. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire estime appropriées pour la fiducie sont décrites à la note 3 des états financiers intermédiaires non audités.

**Au nom du fiduciaire**

**Date : Le 21 août 2019**

### **AVIS AUX PORTEURS DE PARTS**

Les auditeurs de la Fiducie n'ont pas procédé à l'examen des présents états financiers.

Caldwell Investment Management Ltd., le fiduciaire de la fiducie, nomme un auditeur indépendant pour auditer les états financiers annuels de la fiducie.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

30 juin 2019 (non audité)

## Table des matières

États intermédiaires résumés de la situation financière	1
États intermédiaires résumés du résultat global	2
États intermédiaires résumés des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie	4
Annexe intermédiaire résumée du portefeuille	5
Notes annexes	6 – 17

---

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## États intermédiaires résumés de la situation financière Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 (non audité)

	30 juin 2019	31 décembre 2018
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	6 453 454 \$	26 282 697 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	40 512 905	22 182 683
Dividendes à recevoir	79 604	54 072
Montants à recevoir relativement aux placements vendus	-	417 542
Charges payées d'avance	33 342	15 113
Montant à recevoir du gestionnaire	1 466	36 548
Souscriptions à recevoir	68 196	106
	<u>47 148 967</u>	<u>48 988 761</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Charges à payer	48 178	71 104
Frais de gestion à payer (note 7)	24 231	29 653
Honoraires liés au rendement à payer (note 7)	-	25 121
Rachats à payer	102 758	-
Montants à payer relativement aux placements acquis	391 013	-
	<u>566 180</u>	<u>125 878</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>46 582 787 \$</u>	<u>48 862 883 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série</b>		
Série F	27 178 801 \$	32 206 212 \$
Série O	19 403 986	16 656 671
	<u>46 582 787 \$</u>	<u>48 862 883 \$</u>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 9)</b>		
Série F	1 566 474	2 046 514
Série O	1 300 003	1 226 779
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Série F	17.35 \$	15.74 \$
Série O	14.93	13.58

Approuvé au nom de Caldwell Investment Management Ltd., gestionnaire et fiduciaire du Fonds.

  
Brendan F.N. Caldwell, président

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## États intermédiaires résumés du résultat global Pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité)

	2019	2018
<b>Produits</b>		
Dividendes	225 920 \$	259 677 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	497	-
Profit (perte) réalisé(e) à la vente de placements	952 127	(165 599)
Variation de la plus-value latente sur les placements et les devises	4 023 041	1 514 368
	<u>5 201 585</u>	<u>1 608 446</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 7)	188 014	140 121
Coûts de transaction (note 8)	135 997	109 925
Frais d'administration	72 085	46 468
Frais juridiques	12 462	3 403
Honoraires d'audit	11 714	7 579
Frais de dépôt	8 028	3 226
Droits de garde	6 015	6 891
Honoraires du comité d'examen indépendant	2 500	2 478
Honoraires liés au rendement (note 7)	-	120 609
	<u>436 815</u>	<u>440 700</u>
Déduire : remboursement des charges (note 7)	1 094	5 247
	<u>435 721</u>	<u>435 453</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>4 765 864 \$</u>	<u>1 172 993 \$</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série (note 12)</b>		
Série F	3 046 505 \$	750 220 \$
Série O	1 719 359	422 773
	<u>4 765 864 \$</u>	<u>1 172 993 \$</u>
<b>Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période</b>		
Série F	1 819 893	1 310 396
Série O	1 288 604	990 720
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Série F	1.67 \$	0.57 \$
Série O	1.33	0.43

Se reporter aux notes annexes.

## CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

### États intermédiaires résumés des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période
30 juin 2019	32 206 212 \$	3 046 505 \$	3 405 445 \$	(11 479 361) \$	27 178 801 \$
Série F	16 656 671	1 719 359	2 258 097	(1 230 141)	19 403 986
Série O	48 862 883 \$	4 765 864 \$	5 663 542 \$	(12 709 502) \$	46 582 787 \$

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période
30 juin 2018	15 860 037 \$	750 220 \$	14 148 087 \$	(1 024 741) \$	29 733 603 \$
Série F	11 594 667	422 773	6 050 708	(749 562)	17 318 586
Série O	27 454 704 \$	1 172 993 \$	20 198 795 \$	(1 774 303) \$	47 052 189 \$

Se reporter aux notes annexes.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie Pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité)

	2019	2018
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 765 864 \$	1 172 993 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet sur la trésorerie		
Coûts de transaction	-	9 850
Variation de la plus-value latente sur les placements et les devises	(4 023 041)	(1 514 368)
Perte (profit) réalisé(e) à la vente de placements	(952 127)	165 599
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation des dividendes à recevoir	(25 532)	(56 683)
Diminution des montants à recevoir relativement aux placements vendus	417 542	201 920
Augmentation des charges payées d'avance	(18 229)	(7 922)
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire	35 082	27 604
Augmentation des souscriptions à recevoir	(68 090)	(492 116)
Diminution des charges à payer	(22 926)	(13 375)
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(5 422)	8 306
Diminution des honoraires liés au rendement à payer	(25 121)	(201 822)
Augmentation (diminution) des rachats à payer	102 758	(45 089)
Augmentation (diminution) des montants à payer relativement aux placements acquis	391 013	(765 954)
Produit de la vente de placements	13 990 764	7 236 281
Achat de placements	(27 345 818)	(24 550 440)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</b>	<b>(12 783 283)</b>	<b>(18 825 216)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 651 414	20 047 423
Montant payé au rachat de parts rachetables	(12 697 374)	(1 622 931)
<b>Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement</b>	<b>(7 045 960)</b>	<b>18 424 492</b>
Diminution de la trésorerie au cours de la période	(19 829 243)	(400 724)
Trésorerie au début de la période	26 282 697	11 161 949
<b>Trésorerie (y compris les devises) à la fin de la période</b>	<b>6 453 454 \$</b>	<b>10 761 225 \$</b>
<b>Information supplémentaire*</b>		
Intérêts reçus	497 \$	-
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	192 251	202 994

\* Incluse dans les « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ».

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Annexe intermédiaire résumée du portefeuille

Au 30 juin 2019 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
160 100	Groupe Aecon Inc.	2 992 764 \$	3 069 117 \$	6.59
69 400	Air Canada	2 375 308	2 754 486	5.91
37 600	Alimentation Couche-Tard Inc.	2 683 663	3 098 616	6.65
59 700	Badger Daylighting Ltd.	1 903 264	2 852 466	6.12
13 800	Boyd Group Income Fund	2 327 782	2 283 486	4.90
38 000	Brookfield Asset Management Inc.	2 436 670	2 380 700	5.11
25 320	Cargojet Inc.	1 412 463	2 130 931	4.57
25 900	CGI Inc.	1 810 316	2 607 612	5.60
143 100	Champion Iron Ltd.	391 013	402 111	0.86
326 100	DIRTT Environmental Solutions	2 867 931	2 429 445	5.22
232 500	Element Fleet Management Corp.	1 955 617	2 222 700	4.77
56 700	Empire Co., Ltd.	1 701 362	1 869 966	4.01
37 400	goeasy Ltd.	1 867 131	1 982 200	4.26
51 600	Kirkland Lake Gold Ltd.	2 281 700	2 911 272	6.25
66 600	Metro Inc.	3 151 175	3 272 724	7.03
181 300	North American Construction Group Ltd.	1 245 237	2 558 143	5.49
40 600	Parkland Fuel Corp.	1 651 184	1 686 930	3.62
		<u>35 054 580</u>	<u>40 512 905</u>	<u>86.96</u>
	<b>Total des placements détenus</b>	35 054 580	40 512 905	86.96
	Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	<u>(4 201)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<b>Placements nets détenus</b>	<u>35 050 379 \$</u>	40 512 905	86.96
	<b>Autres actifs, montant net</b>		<u>6 069 882</u>	<u>13.04</u>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<u>46 582 787 \$</u>	<u>100.00</u>

Se reporter aux notes annexes.



# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Analyse de la gestion des risques financiers (note 11)

30 juin 2019 (non audité)

### GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les instruments financiers du Fonds se composent de la trésorerie, des placements, des débiteurs et des créditeurs. Par conséquent, le Fonds est exposé à divers types de risques qui sont associés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les risques les plus importants sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, qui est constitué du risque de taux d'intérêt, du risque de change et des autres risques de prix. Ces risques et les pratiques de gestion des risques connexes utilisées par le Fonds sont présentés ci-dessous :

#### *Autres risques de prix*

Les autres risques de prix correspondent au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change). Les placements du Fonds sont assujettis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents à l'investissement dans des marchés financiers. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est déterminé par la juste valeur des instruments financiers, qui est présentée dans l'annexe du portefeuille.

Au 30 juin 2019, si la valeur de marché des placements du Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 051 291 \$ (31 décembre 2018 – 2 218 268 \$). Les résultats réels pourraient différer significativement de cette analyse.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité est concentrée dans le rachat périodique de parts en trésorerie. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peut facilement liquider ces positions, au besoin, pour répondre à ses besoins en trésorerie.

Tous les passifs financiers ont une échéance de un à trois mois.

#### *Risque de change*

Le Fonds ne détient aucun montant en trésorerie libellé en monnaies autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque de change important au 30 juin 2019 ni au 31 décembre 2018.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque important découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché au 30 juin 2019 ni au 31 décembre 2018.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Le risque de crédit est principalement concentré dans les placements que le Fonds fait dans des instruments de créance et des dérivés. La juste valeur des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond par conséquent au risque de crédit maximal auquel s'expose le Fonds.

Toutes les transactions sur titres cotés effectuées par le Fonds sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, puisque la livraison de titres vendus n'est faite qu'après la réception du paiement par le courtier. Le paiement pour un achat est fait une fois que le courtier a reçu les titres. La transaction échouera si l'une des parties ne respecte pas son obligation.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Analyse de la gestion des risques financiers (note 11)

30 juin 2019 (non audité)

### Risque de concentration des placements

Le tableau ci-dessous présente la répartition des placements du Fonds par secteur économique en pourcentage de l'actif net au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur
	%	\$ CA	%	\$ CA
Produits industriels	28,5 %	13 236 445	16,6 %	8 117 858
Biens de consommation non cyclique	17,7 %	8 241 306	0,0 %	–
Services financiers	14,1 %	6 585 600	0,0 %	–
Énergie	9,1 %	4 245 073	11,5 %	5 635 689
Matières	7,1 %	3 313 383	0,0 %	–
Technologies de l'information	5,6 %	2 607 612	7,1 %	3 481 950
Biens de consommation cyclique	4,9 %	2 283 486	0,0 %	–
Biens de consommation courante	0,0 %	–	10,1 %	4 947 186
Total des actions	87,0 %	40 512 905	45,3 %	22 182 683
Autres actifs, moins les passifs	13,0 %	6 069 882	54,7 %	26 680 200
Total de la valeur liquidative	100,0 %	46 582 787	100,0 %	48 862 883

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 1. CONSTITUTION DU FONDS

Caldwell Canadian Value Momentum Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à capital variable créée en vertu des lois de la province de l'Ontario, conformément à une déclaration de fiducie datée du 8 août 2011 et modifiée le 25 août 2016 (la « convention de fiducie »). Le Fonds est devenu un fonds commun de placement dont les titres sont offerts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 20 juillet 2017. Caldwell Investment Management Ltd. (le « fiduciaire » ou le « gestionnaire »), une société par actions constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire est responsable de la gestion du Fonds et de son portefeuille ainsi que de l'administration courante du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue de Caldwell Financial Ltd. Le Fonds a commencé ses activités le 8 août 2011.

L'adresse du siège social du Fonds est 150, rue King Ouest, bureau 1702, C.P. 47, Toronto (Ontario) M5H 1J9.

Les présents états financiers ne rendent compte que des actifs, des passifs, des produits et des charges du Fonds et ne comprennent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du gestionnaire.

La déclaration de fiducie qui régit le Fonds a été modifiée le 19 juillet 2019 afin de redésigner les parts de série O du Fonds à titre de parts de série A, entre autres modifications.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'une même série qui donnent droit égal, à tous les égards, à une part proportionnelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Toutes les parts rachetables du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts.

L'objectif de placement du Fonds est de dégager une croissance du capital en investissant dans un panier concentré d'actions canadiennes présentant le plus grand potentiel de gains de capital sur une période de détention modérée.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») applicables lors de la préparation des états financiers et selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont présentés à la juste valeur. Les méthodes comptables appliquées aux présents états financiers intermédiaires sont basées sur les normes IFRS publiées et en vigueur en date du 30 juin 2019.

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Normes, modifications et interprétations publiées récemment (« IFRS 9 »)

##### *IFRS 9, Instruments financiers*

IFRS 9, publiée en juillet 2014, remplace les directives en vigueur dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La norme inclut des directives revues sur la comptabilisation et l'évaluation d'instruments financiers, un nouveau modèle des pertes de crédit attendues pour le calcul de la dépréciation sur les actifs financiers et de nouvelles exigences sur la comptabilité de couverture générale. Elle reconduit également les directives sur la comptabilisation et la décomptabilisation d'instruments financiers d'IAS 39. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et le Fonds l'a adoptée rétrospectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'adoption d'IFRS 9 n'a entraîné aucun retraitement des chiffres correspondants.

##### *Classement et évaluation d'actifs financiers et de passifs financiers*

Dans le cadre d'IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers reposent sur le modèle d'affaires du Fonds pour la gestion de ceux-ci et celle de leurs flux de trésorerie contractuels. Les catégories de classement et d'évaluation selon IFRS 9 sont les suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

IFRS 9 conserve en grande partie les exigences actuelles pour le classement et l'évaluation des passifs financiers. Toutefois, à la différence d'IAS 39 où tous les changements de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la JVRN sont comptabilisés en résultat net, les changements de la juste valeur relatifs à des modifications apportées au risque de crédit de l'émetteur sont présentés dans les autres éléments du résultat global, dans le cadre d'IFRS 9.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### **Normes, modifications et interprétations publiées récemment (« IFRS 9 ») (suite)**

##### *Classement et évaluation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)*

L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence significative sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, étant donné que le Fonds prend des décisions fondées sur les justes valeurs des actifs et gère ceux-ci de manière à réaliser ces justes valeurs. Par conséquent, la majorité des actifs financiers du Fonds continuent d'être évalués à la JVRN. De plus, les instruments dérivés continuent d'être évalués à la JVRN (se reporter à la note 4).

##### *Dépréciation d'actifs financiers*

IFRS 9 introduit également le modèle des pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et des instruments d'emprunt évalués à la JVAERG. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues n'a pas eu d'incidence significative sur les actifs financiers du Fonds, étant donné que la majorité des actifs financiers du Fonds continueront d'être évalués à la JVRN.

##### *Comptabilité de couverture*

Le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture; par conséquent, les changements d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers du Fonds.

#### **Évaluation**

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des dérivés et des titres cotés en bourse) est déterminée selon les cours du marché. Conformément aux dispositions des documents de placement du Fonds, les positions de placement sont évaluées en fonction du dernier cours du marché pour déterminer l'actif net par part aux fins de souscription et de rachat. Aux fins de la présentation de l'information financière, le Fonds utilise le dernier cours du marché des actifs financiers et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables.

#### **Classement**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, de capitaux propres et des instruments dérivés comme étant des actifs et des passifs financiers à la JVRN.

Le Fonds classe ses placements comme étant à la JVRN en fonction du modèle économique qu'il suit pour la gestion de ces actifs financiers conformément à sa stratégie de placement documentée. Le portefeuille de placements est géré, et le rendement est évalué sur la base de la juste valeur. Le portefeuille de placements n'est ni détenu afin d'en percevoir des flux de trésorerie contractuels ni détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement des actifs et prendre des décisions.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, majorés des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats et les ventes d'actifs financiers normalisés sont comptabilisés à la date de la transaction. Les placements du Fonds ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée à la valeur de rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés comme étant ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers tiennent compte du montant à recevoir ou à verser, actualisé, le cas échéant, au taux d'intérêt effectif du contrat. Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti seulement s'il répond aux deux critères ci-dessous :

- i) la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ii) les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le Fonds utilise les mêmes méthodes comptables lorsqu'il évalue sa valeur liquidative pour les transactions avec les porteurs de parts et lorsqu'il évalue la juste valeur de ses placements et de ses dérivés.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### Comptabilisation/décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les actifs ou les passifs financiers désignés comme des titres détenus à des fins de transaction à la date de la transaction, soit la date d'engagement de l'achat ou de la vente à découvert des instruments. À partir de cette date, les profits et les pertes découlant des changements de la juste valeur des actifs ou des passifs du Fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou si le Fonds transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations dudit Fonds sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont inclus au poste « Coûts de transaction » dans l'état du résultat global. Les coûts de transaction sont des coûts marginaux directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement. Ces coûts comprennent les honoraires et commissions versées aux représentants, aux conseillers, aux courtiers et aux maisons de courtage, les frais imposés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs, et les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de valeurs. Le coût des placements pour chaque titre est déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividende sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés découlant des opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont inclus dans les états du résultat global.

Les produits d'intérêts aux fins des distributions présentés dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro, qui sont amorties de façon linéaire et incluses dans les états du résultat global.

Le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements et la plus-value (moins-value) latente sur les placements sont calculé(e)s selon le coût moyen et sont comptabilisés dans les états du résultat global. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro.

#### Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires du Fonds sont convertis en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds, au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'acquisition des actifs ou de la prise en charge des obligations. Les profits et les pertes de change sont inclus dans les états du résultat global pour la période. Les achats et les ventes de placements, les produits tirés des placements et les charges sont calculés aux taux de change en vigueur aux dates des transactions.

Les profits (pertes) de change réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont inclus(es) dans les postes « Profit (perte) réalisé(e) à la vente de placements » et « Variation de la plus-value latente sur les placements et les devises », respectivement, dans les états du résultat global.

#### Évaluation des parts rachetables du Fonds

Les parts rachetables du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part respective, telle qu'elle est déterminée à la date d'évaluation, moins les frais de rachat applicables. La date d'évaluation correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. Pour calculer la valeur liquidative par part à la date d'évaluation, on divise la valeur liquidative du Fonds, soit la valeur de ses actifs moins la valeur de ses passifs, par le nombre total de parts rachetables du Fonds en circulation, respectivement.

#### Distributions

Le Fonds distribue ses produits nets tirés des placements et ses profits réalisés aux porteurs de parts sur une base annuelle. Ces distributions seront automatiquement réinvesties, à moins que le porteur de parts envoie au gestionnaire un avis écrit demandant de ne pas les réinvestir, avant le réinvestissement.

#### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série précise de parts par le nombre total de parts de cette série précise en circulation à la fin de la période.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est basée sur l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque série de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation de cette série au cours de la période. Consulter la note 12 pour le calcul.

#### Impôt sur le résultat

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux fins de l'impôt sur le résultat et distribue annuellement la totalité de ses produits nets tirés des placements imposables et de ses gains en capital nets réalisés imposables. Le montant des gains en capital nets réalisés imposables disponible pour les distributions est diminué du montant des gains en capital nets que le Fonds retient afin de lui permettre d'utiliser en totalité les crédits d'impôt disponibles attribuables aux rachats au cours de l'exercice. Seuls les porteurs de parts paient de l'impôt relativement à ces produits et à ces gains en capital nets réalisés. Par conséquent, aucune charge liée à l'impôt au Canada n'a été inscrite dans les états financiers du Fonds.

Les retenues d'impôt sur les produits de dividende étrangers sont retenues à la source.

### 4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Le Fonds a appliqué IFRS 9 de manière rétrospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce qui a entraîné des changements de méthodes comptables. Les méthodes comptables ci-dessous, se rapportant au classement des actifs financiers et des passifs financiers, ont été changées pour être conformes à IFRS 9, la norme qui remplace les dispositions d'IAS 39.

#### Reclassements d'instruments financiers à l'application d'IFRS 9

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit la date d'application initiale d'IFRS 9, les instruments financiers du Fonds se présentaient comme suit, et tout reclassement par rapport au 31 décembre 2017 y est indiqué :

Instruments financiers	Catégorie de classement		Catégorie d'évaluation		Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		
	Initiale (IAS 39)	Nouvelle (IFRS 9)	Initiale (IAS 39)	Nouvelle (IFRS 9)	Initiale (IAS 39) \$	Nouvelle (IFRS 9) \$	Écart \$
<b>Actif</b>							
Trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	11 161 949	11 161 949	–
Montants à recevoir du gestionnaire	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	32 851	32 851	–
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	JVRN – initialement désignés	JVRN	JVRN	JVRN	17 217 309	17 217 309	–
Dividendes à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	28 215	28 215	–
Souscriptions à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	29 630	29 630	–
Montants à recevoir relativement aux placements vendus	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	201 920	201 920	–
<b>Passif</b>							
Charges à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	46 882	46 882	–
Honoraires liés au rendement à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	322 431	322 431	–
Frais de gestion à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	19 513	19 513	–
Rachats à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	62 390	62 390	–
Montants à payer relativement aux placements acquis	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	765 954	765 954	–

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 5. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que la direction utilise des estimations comptables. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations sont évaluées de façon continue et basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris les attentes liées à des événements futurs jugées comme étant raisonnables dans ces circonstances. La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur de ses placements lorsque ceux-ci n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché sont appliquées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principaux jugements et les principales estimations comptables du Fonds relativement à la préparation des états financiers sont présentés ci-dessous :

#### **Classement et évaluation des placements et application de l'option liée à la juste valeur**

En classant et en évaluant les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de porter des jugements importants quant à savoir si, oui ou non, les activités du Fonds sont de gérer son portefeuille de placements et d'évaluer le rendement sur la base de la juste valeur, et si les placements en portefeuille ne sont ni détenus pour percevoir des flux de trésorerie contractuels, ni détenus pour percevoir des flux de trésorerie contractuels et vendre des actifs financiers. Les jugements les plus importants ayant été portés comprennent l'évaluation et la détermination du modèle économique approprié permettant de décider que les placements du Fonds sont classés comme étant à la JVRN.

#### **Monnaie fonctionnelle et de présentation**

Le Fonds considère le dollar canadien, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités, comme sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Le rendement du Fonds est évalué en dollars canadiens et ses liquidités sont gérées dans cette même monnaie.

### 6. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR

Le total des placements du Fonds au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 est classé selon les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, comme suit :

#### Hiérarchie des justes valeurs

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 : Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués au moyen de données d'entrée autres que les prix cotés indiqués pour le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (c.-à-d. prix) ou indirectement (c.-à-d. dérivés du prix), y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 : Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués au moyen des données d'entrée qui ne sont pas observables sur le marché (données d'entrée non observables).

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 6. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR (SUITE)

	Actifs financiers à la juste valeur au 30 juin 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>				
Titres de capitaux propres	40 512 905	–	–	40 512 905
	40 512 905	–	–	40 512 905

  

	Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>				
Titres de capitaux propres	22 182 683	–	–	22 182 683
	22 182 683	–	–	22 182 683

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de la période close le 30 juin 2019.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

### 7. FRAIS DE GESTION, HONORAIRES LIÉS AU RENDEMENT ET CHARGES D'EXPLOITATION

#### Frais de gestion

À titre de rémunération pour les services de gestion, le Fonds paie des frais de gestion (les « frais de gestion ») au gestionnaire relativement à chaque série de parts rachetables du Fonds. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

De plus, le Fonds paiera des frais de courtage allant jusqu'à 0,50 % à Caldwell Securities Ltd (« CSL »), une partie liée, de façon à ce que le montant maximal des frais de gestion et de courtage, ensemble, n'excède pas 1,50 % pour les parts de série O, 1,00 % pour les parts de série F et 0,75 % pour les parts de série I (se reporter à la note 8).

Pour la période close le 30 juin 2019, le Fonds a engagé des frais de gestion de 188 014 \$ (30 juin 2018 – 140 121 \$) et le Fonds a comptabilisé des frais de gestion à payer de 24 231 \$ (31 décembre 2018 – 29 653 \$).

#### Honoraires liés au rendement

Le gestionnaire a droit à des honoraires liés au rendement correspondant à 20 % de toute croissance par rapport au rendement minimal de référence. Le rendement minimal de référence du Fonds est le rendement de l'indice S&P/TSX (rendement total). Les honoraires liés au rendement sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payés annuellement à la dernière date d'évaluation de l'exercice, plus les taxes applicables.

Le rendement du Fonds doit être positif pour que les honoraires liés au rendement s'appliquent. Dans tous les cas, le paiement des honoraires liés au rendement ne doit jamais faire diminuer le rendement net du Fonds en deçà de zéro, auquel cas seulement une partie des honoraires liés au rendement serait payée. Si le gestionnaire ne réussit pas à procurer un rendement équivalent au rendement minimal de référence au cours d'un exercice donné, il doit combler l'écart au cours de l'exercice suivant afin de pouvoir recevoir des honoraires liés au rendement. Les honoraires liés au rendement sont comptabilisés à chaque date d'évaluation et sont payés annuellement à la dernière date d'évaluation de l'exercice.

Au moment du rachat des parts rachetables d'une série précise, la tranche comptabilisée des honoraires liés au rendement qui se rapportent aux parts rachetées de cette série sera à payer par le Fonds lors du rachat de ces parts rachetables.

Pour la période close le 30 juin 2019, le Fonds a engagé des honoraires liés au rendement de néant (30 juin 2018 – 120 609 \$) et le Fonds a comptabilisé des honoraires liés au rendement à payer de néant (31 décembre 2018 – 25 121 \$).



# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 7. FRAIS DE GESTION, HONORAIRES LIÉS AU RENDEMENT ET CHARGES D'EXPLOITATION (SUITE)

#### Charges d'exploitation et remboursement de charges

Le Fonds est responsable du paiement de la totalité des charges ayant trait à son exploitation et à la conduite de ses activités, notamment les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, l'impôt, les commissions de courtage, les droits de dépôt réglementaires, les frais d'exploitation et d'administration, les frais liés aux services aux investisseurs, ainsi que les coûts des rapports financiers et des autres rapports.

Le gestionnaire a convenu d'absorber les coûts excédant 0,5 % par année de la valeur liquidative du Fonds à la fin d'une période financière. Pour la période close le 30 juin 2019, une tranche de 1 094 \$ (30 juin 2018 – 5 247 \$) des charges du Fonds a été remboursée par le gestionnaire. Le Fonds est responsable de l'impôt sur le résultat ou des taxes d'accise et des commissions de courtage liées aux transactions dans le portefeuille qui ne concernent pas CSL.

### 8. COMMISSIONS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le gestionnaire et Caldwell Securities Ltd., un courtier, sont tous deux des filiales entièrement détenues de Caldwell Financial Ltd. Les coûts de transaction suivants ont été payés à Caldwell Securities Ltd. au cours des périodes closes les 30 juin 2019 et 2018.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>	<b>135 997</b>	<b>100 075</b>

Ni le gestionnaire ni le Fonds n'ont reçu de commission sous forme de rabais de courtage sur titres gérés de la part de courtiers afin de payer pour des services de tiers en recherche.

Le gestionnaire a reçu des frais de gestion et des honoraires liés au rendement, tel qu'il est indiqué à la note 7.

### 9. PARTS RACHETABLES DU FONDS

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises en un nombre illimité de séries, chaque part représentant un droit de bénéficiaire égal et indivis dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part de chaque série donne un droit de vote au porteur et lui permet de bénéficier à parts égales de toutes les distributions versées par le Fonds, le cas échéant. Les parts rachetables d'une série peuvent être consolidées ou subdivisées par le gestionnaire.

Les parts rachetables du Fonds peuvent être déposées aux fins de rachat sur une base quotidienne, le prix de rachat par série par part correspondant à la valeur liquidative par part de la série calculée à la fermeture des bureaux à la date de rachat.

Le tableau suivant présente un résumé des variations des parts en circulation du Fonds au cours des périodes.

	Parts rachetables au début de la période	Parts rachetables émises	Parts rachetables rachetées	Parts rachetables à la fin de la période
<b>30 juin 2019</b>				
<b>Série F</b>	<b>2 046 514</b>	<b>203 445</b>	<b>(683 485)</b>	<b>1 566 474</b>
<b>Série O</b>	<b>1 226 779</b>	<b>157 132</b>	<b>(83 908)</b>	<b>1 300 003</b>
<b>30 juin 2018</b>				
<b>Série F</b>	<b>951 655</b>	<b>843 201</b>	<b>(61 246)</b>	<b>1 733 610</b>
<b>Série O</b>	<b>802 402</b>	<b>415 982</b>	<b>(51 192)</b>	<b>1 167 192</b>

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 9. PARTS RACHETABLES DU FONDS (SUITE)

#### Informations à fournir sur le capital

Le capital du Fonds est composé des parts rachetables émises. Les parts rachetables donnent droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part basée sur la valeur liquidative par part de série du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence en matière de capital au titre de la souscription et du rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées aux états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 11, le Fonds compte investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin au moyen de cessions de placements.

### 10. SITUATION FISCALE

#### Imposition des fiducies de fonds commun de placement à capital variable

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Aux fins de l'impôt sur le résultat, l'exercice du Fonds se termine le 15 décembre. Les états financiers du Fonds n'incluent pas de charge d'impôt sur le résultat puisque tout revenu de placement net, y compris les gains en capital, est distribué aux porteurs de parts au cours de l'exercice ou est distribuable aux porteurs de parts et imposable entre leurs mains. L'impôt sur les gains en capital non versés aux porteurs de parts est recouvrable selon un calcul reposant sur le rachat de parts de chaque Fonds. Les pertes fiscales ne sont pas déductibles pour les porteurs de parts, mais le Fonds peut les reporter en avant comme le permet la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'impôt sur les produits de dividende étrangers est retenu à la source.

#### Report en avant de pertes

Les pertes en capital nettes réalisées du Fonds peuvent être reportées en avant pour une période indéfinie afin de réduire les gains en capital nets réalisés futurs. Les pertes en capital brutes du Fonds à la fin de chacun des exercices s'établissaient comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>	814 603	néant

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant afin de réduire le bénéfice imposable pendant une période maximale de 20 ans. Les pertes autres qu'en capital du Fonds à la fin de chacun des exercices s'établissaient comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Caldwell Canadian Value Momentum Fund</b>	443 873	néant

### 11. GESTION DU CAPITAL ET RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Gestion du capital

Le Fonds définit son capital comme l'actif net ou les capitaux propres, qui se composent principalement de ses placements. Chaque Fonds gère ses placements conformément à ses objectifs de placement, et aucun n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

#### Gestion du risque financier

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit directement. Le gestionnaire cherche à réduire au minimum les effets néfastes potentiels de ces risques sur le rendement du Fonds en ayant recours à des conseillers professionnels d'expérience, en suivant sur une base quotidienne les positions du Fonds et les événements du marché et en diversifiant le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement.

Afin de faciliter la gestion des risques, le gestionnaire utilise également des lignes directrices internes pour surveiller les activités de placement du Fonds, et il assure le suivi de la conformité à la stratégie de placement du Fonds. Les rubriques qui suivent présentent un sommaire des principaux risques.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 11. GESTION DU CAPITAL ET RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### Autres risques de prix

Les autres risques de prix correspondent au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt et de change), que ce soit en raison de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou de facteurs touchant les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Tous les instruments dérivés ou les instruments de capitaux propres détenus par le Fonds sont exposés aux risques de prix qui découlent des incertitudes entourant le prix futur des instruments. La direction atténue ce risque en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement. Le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

#### Risque de liquidité

Le Fonds doit conserver suffisamment de liquidités et de titres négociables et gérer le risque de liquidité au moyen de sa capacité à liquider des positions sur le marché.

#### Risque de change

Le Fonds peut investir dans des titres libellés en monnaies autres que sa monnaie de présentation. Le Fonds est donc exposé au risque que le taux de change de la monnaie de présentation, le dollar canadien, par rapport aux autres monnaies varie d'une manière qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur comptabilisée pour cette part des actifs du Fonds.

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds peut investir dans des titres à taux fixe et à taux variable. Les produits du Fonds peuvent être influencés par des variations des taux d'intérêt se rapportant à des titres particuliers ou par l'incapacité de la direction d'obtenir des rendements semblables à l'expiration de contrats ou à la vente des titres. Les fluctuations des taux d'intérêt ou l'attente de telles fluctuations dans l'avenir pourraient avoir une incidence sur la valeur des titres à taux d'intérêt fixe.

#### Risque de crédit

Les actifs financiers qui peuvent potentiellement exposer le Fonds au risque de crédit sont principalement constitués de la trésorerie, des placements dans des obligations et des montants à recevoir de courtiers. Le Fonds cherche à atténuer son exposition au risque de crédit en plaçant sa trésorerie et en négociant activement ses titres auprès d'importantes institutions financières. L'exposition du Fonds au risque de crédit liée à ces actifs financiers est prise en compte dans leur valeur comptable inscrite dans les états de l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration se rapporte à la sensibilité relative du rendement du Fonds aux événements ayant une incidence sur un secteur d'activité ou une région géographique en particulier. Les concentrations du risque se produisent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou lorsqu'un certain nombre de contreparties exercent des activités similaires, qu'elles exercent des activités dans une même région ou qu'elles présentent des caractéristiques économiques semblables, de sorte que leur capacité à respecter leurs obligations contractuelles pourrait être influencée de façon similaire par des changements des conditions économiques, politiques ou autres. Les concentrations du risque de liquidité peuvent découler des modalités de remboursement de passifs financiers, des sources de facilités d'emprunt ou de la dépendance à un marché particulier pour réaliser des actifs liquides. Les concentrations du risque de change peuvent découler d'une importante position ouverte nette du Fonds en une seule devise ou d'un groupe de positions ouvertes nettes en plusieurs devises qui ont tendance à fluctuer ensemble. Afin d'éviter les concentrations excessives des risques, les politiques et les procédures du Fonds comprennent des lignes directrices particulières visant à maintenir un portefeuille diversifié. Le gestionnaire de placements a pour directive de réduire l'exposition ou d'utiliser des instruments dérivés pour gérer les concentrations de risque excessives, le cas échéant.

Se reporter à l'analyse de la gestion des risques financiers pour de l'information particulière sur les risques du Fonds.

# CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

## Notes annexes

30 juin 2019 (non audité)

### 12. AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 est calculée comme suit :

<b>Série F</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<b>3 046 505 \$</b>	750 220 \$
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	<b>1 819 893</b>	1 310 396
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	<b>1,67 \$</b>	0,57 \$

<b>Série O</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<b>1 719 359 \$</b>	422 773 \$
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	<b>1 288 604</b>	990 720
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	<b>1,33 \$</b>	0,43 \$

### 13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 19 juillet 2019, la déclaration de fiducie a été modifiée afin de redésigner les parts de série O du Fonds à titre de parts de série A, entre autres modifications.

### 14. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été approuvés par le gestionnaire et le fiduciaire, et leur publication a été autorisée le 21 août 2019.